

Le barom tre indicatif confirme la croissance du cr dit hypoth caire en f vrier

Bruxelles, le 10 mars 2010

Nouveaux cr dits hypoth caires

Comme durant les mois pr c dents, des **chiffres de croissance indicatifs positifs** ont  t  not s en f vrier 2010. Le **nombre** de nouveaux cr dits hypoth caires (+27,6%), comme les **montants** sous-jacents (+36,2%) pr sentent, pour le mois de f vrier 2010 des **pourcentages de modification explicites** par rapport   **f vrier 2009**. Le cr dit hypoth caire soutient la vague de prise de conscience croissante du citoyen concernant les investissements pour  conomies d' nergie.

Le tableau ci-dessous donne l' volution depuis septembre 2009. Les chiffres mensuels sont   chaque fois compar s avec ceux du mois correspondant de l'ann e pr c dente.

	09/2009 par rapport � 09/2008	10/2009 par rapport � 10/2008	11/2009 par rapport � 11/2008	12/2009 par rapport � 12/2008	01/2010 par rapport � 01/2009	02/2010 par rapport � 02/2009
Nombre	+15,7%	+26,7%	+37,7%	+40,0%	+22,8%	+27,6%
Montant	+9,6%	+20,3%	+32,8%	+47,2%	+26,6%	+36,2%

Nouvelles demandes de cr dit hypoth caire

En f vrier 2010, les **demandes de cr dits** ont elles  t  aussi sup rieures, tant en **nombre** qu'en **montant**,   leur niveau de f vrier 2009. En effet, environ 21% de cr dits de plus, en nombre, qu'en f vrier de l'ann e pr c dente ont  t  demand s au cours de ce mois.

Le tableau ci-dessous donne l' volution depuis septembre 2009. Les chiffres mensuels sont   chaque fois compar s avec le mois correspondant de l'ann e pr c dente.

	09/2009 par rapport à 09/2008	10/2009 par rapport à 10/2008	11/2009 par rapport à 11/2008	12/2009 par rapport à 12/2008	01/2010 par rapport à 01/2009	02/2010 par rapport à 02/2009
Nombre	+17,9%	+29,0%	+48,5%	+14,5%	+15,7%	+21,2%
Montant	+10,0%	+19,1%	+50,0%	+17,7%	+20,2%	+21,5%

Background

Afin d'assurer un suivi plus rapide de l'évolution du crédit hypothécaire, l'Union Professionnelle du Crédit (UPC) établit depuis début 2009 un **baromètre du crédit hypothécaire**. Ce baromètre fournit au début de chaque mois l'évolution du nombre et du volume de crédits hypothécaires nouvellement demandés et octroyés au cours du mois précédent, **par rapport au même mois de l'année précédente**. Les pourcentages donnés ci-dessus concernent environ 80% du marché des crédits hypothécaires.

UNION PROFESSIONNELLE DU CREDIT

L'Union Professionnelle du Crédit (UPC) est membre de Febelfin.

FEBELFIN

Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, a été créée le 28 mars 2003. Les cinq associations constitutives sont l'Association belge des banques (créée en 1937) et des sociétés de bourse (ABB), l'Association belge des Asset Managers (BEAMA), l'Union Professionnelle du Crédit (UPC), l'Association belge des membres de la Bourse (ABMB) et l'Association belge de Leasing (ABL), auxquelles s'ajoutent quelques membres associés au statut particulier. Fin 2007, Febelfin et ses membres représentaient plus de 235 institutions financières en Belgique. Ils procurent ensemble plus de 100.000 emplois directs et plus de 100.000 emplois indirects.

L'union des forces de ces associations au sein d'une fédération les chapeautant est un fait unique dans l'Union européenne. Febelfin constitue le représentant par excellence du monde financier belge tant au plan national qu'international. Febelfin relève le défi de remplir un rôle important en tant que "shared voice" du secteur et conciliateur entre ses membres et différentes parties aux niveaux national et européen : décideurs politiques, autorités de contrôle, fédérations professionnelles et groupes d'intérêts.

La fédération assure le suivi des tendances et évolutions et aide ses membres à adopter les positions adéquates. Avec eux, Febelfin oeuvre, par le biais des communiqués et des prises de position, à défendre les valeurs du secteur : service au client, confiance et transparence, dynamisme et proactivité.